
Procès-verbal de l'assemblée publique
de la Commission permanente du conseil municipal sur la mise en valeur
du territoire, l'aménagement urbain et le transport collectif,
tenue le jeudi 8 novembre 2007 à 19 h,
Hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil, Montréal

COMMISSAIRES PRÉSENTS

Mme Manon Barbe, présidente de la commission
Mme Noushig Eloyan, vice-présidente de la commission
M. Carle Bernier-Genest, membre
M. Pierre Mainville, membre
Mme Ginette Marotte, membre
M. Alain Tassé, membre
M. Robert L. Zambito, membre

COMMISSAIRE ABSENT

M. Richard Bergeron, membre

COLLABORATEURS PRÉSENTS

M. Luc Gagnon, chef de division, Développement urbain
M. Érik Provost, conseiller en planification
Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine

AUSSI PRÉSENTS

M. André Lavallée, responsable du transport collectif et de l'aménagement urbain
au comité exécutif et maire de l'arrondissement de Rosemont – La Petite-Patrie
M Arnold Beaudin, directeur, Direction de la planification du territoire

CITOYEN PRÉSENT

1 personne

1. Ouverture de l'assemblée

Peu après 19 h, la présidente de la commission, Mme Manon Barbe, ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue à tous.

Elle rappelle que la commission procède ce soir à l'adoption de ses recommandations sur le bilan 2006-2007 de la mise en œuvre du Plan d'urbanisme qui a été présenté en assemblée publique le 16 octobre dernier.

Mme Barbe se présente, puis invite les membres de la commission à faire de même. Elle souligne la présence de M. André Lavallée, responsable du transport collectif et de l'aménagement urbain au comité exécutif et maire de l'arrondissement de Rosemont – La Petite-Patrie et de M. Arnold Beaudin, directeur de la planification du territoire au Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine. Elle présente M. Luc Gagnon, chef de division, et M. Érik Provost, conseiller en planification, de l'équipe du Développement urbain au même Service.

Mme Barbe précise le déroulement de la soirée avant de faire adopter l'ordre du jour.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Barbe fait la lecture de l'ordre du jour. Sur une proposition de M. Tassé, appuyée par Mme Eloyan, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès verbal de l'assemblée publique du 16 octobre à 18 h 30

Assemblée au cours de laquelle la commission a adopté ses recommandations sur le rapport d'avancement de la mise en œuvre de la Stratégie d'inclusion des logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels.

Sur une proposition de M. Zambito, appuyée par M. Bernier-Genest, le procès verbal est adopté à l'unanimité.

4. Adoption du procès verbal de l'assemblée publique du 16 octobre à 19 h

Assemblée au cours de laquelle la commission a présenté le bilan 2006-2007 de la mise en œuvre du Plan d'urbanisme.

Sur une proposition de M. Mainville, appuyée par Mme Marotte, le procès verbal est adopté à l'unanimité.

5. Adoption des recommandations du bilan 2006-2007 de la mise en œuvre du Plan d'urbanisme

Mme Barbe fait la lecture du premier considérant sur les *Politiques et stratégies* et les membres de la commission proposent à tour de rôle, appuyés par un de leur collègue, l'adoption des recommandations.

Politiques et stratégies

Considérant que « les infrastructures de transport jouent un rôle structurant dans l'organisation spatiale du territoire montréalais », tel que souligné dans le bilan, et considérant que le Plan d'urbanisme et le Plan de transport s'inscrivent tous deux dans une perspective de développement durable en misant sur l'utilisation accrue des transports collectifs, l'intensification et la diversification des activités aux abords des infrastructures de transport collectif ;

Il est proposé par M. Zambito, appuyé par M. Mainville :

R-1 Que le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine réalise une étude du potentiel de développement en hauteur des édicules du métro pour maximiser l'utilisation de l'espace et l'achalandage, dans l'esprit du développement de noyaux urbains autour de pôles de transports collectifs, communément appelé *TOD (Transit Oriented Development)* ;

Planification détaillée

Il est proposé par M. Mainville appuyé par Mme Eloyan :

R-2 Que le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine utilise, pour désigner les secteurs de planification détaillée dans le bilan, la même numérotation que dans le Plan d'urbanisme et que l'on indique les arrondissements touchés ;

R-3 Que le territoire ciblé par le programme particulier d'urbanisme (PPU) dans le quartier des spectacles s'étende vers l'est pour relier le Quartier latin ;

Programmes et immobilisations

Il est proposé par Mme Eloyan appuyée par M. Bernier-Genest :

R-4 Que le projet de raccordement des boulevards Toupin et Cavendish, que préconisent le Plan d'urbanisme et le Plan de transport, soit révisé en prolongeant le boulevard Cavendish vers le boulevard Henri-Bourrassa, mais non pas dans l'axe de Toupin, afin de protéger la quiétude de ses résidents ;

R-5 Que le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine élabore, en 2008, des mesures incitatives en matière d'aménagement écologique, tel que préconisé dans le Plan d'urbanisme, que l'on pense par exemple aux toitures végétales et aux stationnements verts ; que la Ville donne l'exemple avec les bâtiments municipaux ; et qu'un rapport sur la mise en oeuvre de ces mesures soit intégré au bilan du Plan d'urbanisme ;

Cadre réglementaire

Il est proposé par M. Bernier-Genest appuyé par Mme Marotte :

R-6 Qu'une liste des projets impliquant des modifications au Plan d'urbanisme, approuvés par le Conseil municipal, soit intégrée au bilan annuel de sa mise en œuvre ;

Projets majeurs

R-7 Que la section du bilan consacrée aux projets majeurs soit présentée non pas comme une vitrine exclusive du plan *Imaginer Réaliser Montréal 2025*, mais bien pour faire valoir la mise en application des orientations et objectifs du Plan d'urbanisme;

Indicateurs de suivi

Il est proposé par Mme Marotte appuyée par M. Tassé :

R-8 Que le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine procède, dans la mesure du possible, à l'extraction de données pour faire en sorte que les indicateurs de suivi présentés dans le bilan reflètent les statistiques de la ville de Montréal et non pas uniquement de l'agglomération ;

R-9 Que l'indicateur sur le transport des marchandises ne se limite pas au nombre de conteneurs et au poids des marchandises manutentionnées au port de Montréal, mais qu'il englobe d'autres données permettant de fournir un portrait plus complet du transport de marchandises sur le territoire de la ville ;

Il est proposé par de M. Tassé appuyé par M. Zambito :

R-10 Que l'indicateur sur les voies cyclables ne se traduise pas uniquement en kilomètres, mais qu'ils permettent d'identifier les catégories de voies cyclables et les coûts de réalisation ;

Tableau de bord

R-11 Que le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine intègre au tableau de bord sur le logement, les retombées de la Stratégie d'inclusion ;

Il est proposé par de M. Zambito appuyé par M. Mainville :

R-12 Que le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine intègre au tableau de bord sur l'environnement, les volumes de matières recyclables ramassées et traitées ;

Il est proposé par Mme Barbe appuyée par M. Bernier-Genest :

R-13 Que le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine intègre au tableau de bord sur l'environnement des données sur les gaz à effet de serre produits sur tout le territoire de l'agglomération.

6. Période de questions et commentaires du public

s/o

7. Période de questions des membres de la commission

s/o

8. Levée de l'assemblée

Avant de lever l'assemblée, Mme Barbe remercie tous les participants ainsi que l'équipe du Plan d'urbanisme. Elle remercie la secrétaire-recherchiste et tous les membres de la commission pour leur travail, en soulignant l'esprit d'équipe qui règne au sein de la commission. Sur une proposition de Mme Marotte, appuyée par Mme Eloyan, l'assemblée est levée à 19 h 20.

ADOPTÉ LE : 22 NOVEMBRE 2007

« ORIGINAL SIGNÉ »

« ORIGINAL SIGNÉ »

Manon Barbe
Présidente de la commission

Danielle Dionne
Secrétaire recherchiste